



Politiques sociales, actions de solidarité et de lutte contre toutes les exclusions

Réaffirmer la primauté de l'éducatif et du soin sur le répressif

Morosité, inquiétude, délitement du lien social, avenir incertain caractérisent fortement l'année 2015. Cela rend le travail d'infléchissement laborieux, délicat dans un contexte socio-politique toujours contraignant, producteur d'inégalités majeures, aux prises avec des injonctions contradictoires, aux orientations gestionnaires parfois déshumanisantes. C'est dans cet environnement complexe que les Ceméa ont poursuivi leurs engagements aux côtés de Collectifs, notamment celui des 39, aux côtés et avec les associations culturelles en Psychothérapie Institutionnelle. Les orientations inquiétantes de politiques sociales dégradantes se poursuivent avec l'injonction de « ne pas penser » puisque tout est prévu... Que ce soit en matière de justice sociale, de santé, le changement n'y est toujours pas, pis, certaines options sont gravement maintenues comme en témoigne le énième Plan Autisme, le démantèlement de la prévention spécialisée, l'activation des Groupements Hospitaliers Territoriaux, pour ne citer que ceux-ci. L'accélération des transformations managériales participe d'une déshumanisation grandissante créant « des organisations paradoxantes » comme les appelle Vincent de Gaulejac, organisations qui rendent fou ! Les Ceméa ne peuvent que redoubler de vigilance pour poursuivre leurs dynamiques résistantes, ils ne peuvent que rappeler avec force la primauté de l'éducatif, du soin, du collectif sur le répressif.

Les professionnels du champ n'ont jamais été autant atteints dans leur professionnalité, tant le sens des missions éducatives, soignantes apparaît dénaturé, perverti. La culture des résultats dans le champ de la santé du médico-social et du social, de plus en plus prégnante ne peut qu'interroger ce qu'est le sens du métier dans le champ de la relation d'aide, du soin. Il est des espaces à maintenir pour accueillir l'inattendu, l'imprévisible permettant la rencontre, celle-ci ne peut être rangée dans des grilles, ni être quantifiable. Face au constat de la pauvreté, de la sidération des travailleurs sociaux pris dans des injonctions paradoxales de faire mieux avec moins de professionnels dans ce mouvement massif du New Public Management, le mal-être au travail est devenu une véritable gangrène. Sur le plan de la ré-architecture des diplômés du travail social, cela suscite des interrogations, craintes, des points de tension majeurs dans le paysage professionnel, la défense de la qualification reste essentielle mais elle ne doit pas exclure des remaniements pour garantir des fondamentaux dans l'ensemble des professions sociales. Ainsi la volonté de travailler par niveau en mobilisant les différents secteurs Travail social-Animation est une perspective souhaitée par les Ceméa qui, par ailleurs, poursuivent la veille et le suivi en mobilisant leurs établissements de formation du travail social, les Associations territoriales hors et dans UNAFORIS.

■ Une offre de formation diversifiée dans le champ du travail social

Les Ceméa disposent de deux écoles de travail social intégrées : le CFPES-ARIF (Association régionale d'Ile-de-France) à Aubervilliers, le CFPMEA à Montpellier ; le CRFMS-Erasme à Toulouse en est membre associé. Principalement centrées sur les métiers de l'éducation spécialisée, les formations sociales sont multiples et concernent différents publics (moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, cadres intermédiaires, directeurs d'établissements, auxiliaires de vie sociale, assistants familiaux...). La variété des dispositifs de formation, l'inscription, voire l'ancrage dans des relations partenariales diverses, soulignent la richesse des savoir-faire, la pluralité des compétences. Les éléments qui suivent permettent de repérer quelques champs d'activité, ils ne sauraient ici être considérés comme exhaustifs.

Au CFPES-ARIF d'Aubervilliers



Les formations DE-éducateurs spécialisés et DE moniteurs-éducateurs constituent toujours le socle de l'activité avec l'accueil en 2015 de **108 moniteurs éducateurs** et **172 éducateurs spécialisés**. La formation CAFERUIS se poursuit en partenariat étroit avec le CERPE en vue d'un renforcement des collaborations, ainsi 22 stagiaires ont été accueillis en 2015.



À noter, la signature de la convention en 2015 pour la mise en place d'une plateforme en Ile-de-France en lien avec UNAFORIS. Ce rapprochement CERPE/ARIF s'est traduit par un engagement sur quatre axes majeurs (voir encadré ci-contre).

Un ancrage territorial en Ile-de-France qui s'affirme dans un projet de regroupement partenarial

Durant l'année 2015 et au regard des mutations à l'œuvre dans l'environnement institutionnel et politique des formations en travail social, les **Ceméa Ile-de-France** ont poursuivi leurs réflexions vers la création d'un groupement dont le cadre du projet a été acté en 2016. La volonté commune de l'Association régionale des Ceméa Ile-de-France et du CERPE, est de développer des actions concrètes qui participent à construire et cultiver le principe d'un agir multi-acteur.trice.s. Aussi les deux associations font le choix de s'engager dans une identité de groupement 93 « penser et agir la transformation sociale ».

Ce rapprochement avec le CERPE se traduit dans une formalisation d'une convention de partenariat autour de 4 axes majeurs :

- Mutualisation de la ressource, avec l'idée de fédérer des employeurs et acteur.trice.s qui se reconnaissent dans le projet de groupement en Seine-Saint-Denis.
- CAFERUIS ; Niveau V et infra V.
- Espace documentaire, avec un encadrement partagé avec le CERPE.
- Mobilités internationales d'étudiant.e.s et des professionnel.le.s.

La réflexion engagée depuis 2014 et formalisée depuis 2015, s'inscrit dans la perspective de possibles mutualisations pédagogiques des équipes au travail. Ce rapprochement acte une évolution du projet du centre de formation des Ceméa. Avec la volonté d'affirmer ses spécificités de formation au sein de l'UNAFORIS. De ce point de vue la perspective d'un groupement qui s'affirme dans le 93 prend tout son sens pour les Ceméa ainsi que pour le CERPE et certaines associations employeurs qui restent attachées à la reconnaissance de ces spécificités et ce qu'elles nécessitent pour la formation de professionnel.le.s en devenir.

À souligner également une orientation forte dans l'accompagnement à l'écriture dans les formations en travail social. En effet, dans la logique du projet politique et pédagogique de promotion sociale des CEMÉA, au regard des réformes des formations en travail social qui tendent vers une intégration au système universitaire, le CFPES **CEMÉA Île-de-France** (Pôle Travail Social) poursuit son dispositif d'accompagnement à l'écrit. Les formations intègrent chaque année des professionnel.le.s en cours d'emploi ayant pour une grande partie la caractéristique d'un parcours de formation initiale fragile et souvent chaotique. Ce dispositif soutient et permet, au-delà de la réponse aux obligations légales de passage des épreuves de l'examen, de réconcilier l'étudiant.e avec l'écrit et l'écriture. Ces ateliers spécifiques sont conçus comme des démarches de formation à part entière dans le prolongement de la réflexion et de l'appropriation des savoirs, permettant à chacun.e d'apprivoiser la posture et de se réconcilier avec l'acte de l'écriture.

Au CFPMEA de Montpellier

La formation moniteur éducateur (DE-ME)

Cette année 2015, cinq promotions ont été accueillies : trois promotions en cursus de 2 ans, une en voie directe ; deux par la voie de l'apprentissage en cursus de 3 ans.

Les effectifs respectifs pour les moniteurs éducateurs étaient de 323 toutes promotions confondues et 27 en apprentissage. Ce sont donc au total près de 70 700 heures stagiaires qui ont été programmées en centre pour les formations au DE-ME.

La formation des assistants familiaux (DE-AF)

L'année 2015 est venue confirmer la place du CNFPT dans la formation obligatoire du fait que toutes les formations s'inscrivaient dans un appel d'offre lancé par ses soins. Les Ceméa Languedoc-Roussillon sont intervenus sur 3 départements de la région Languedoc-Roussillon : le Gard, l'Hérault, et les Pyrénées-Orientales. Ainsi, 168 personnes ont participé à la formation DE-AF.

Le diplôme d'état auxiliaire de vie sociale (DE-AVS)

La filière DEAVS des Ceméa Languedoc-Roussillon a vécu l'année 2015 comme une année de transition avec la réforme annoncée des diplômes de niveau V. Cette réforme devant aboutir en 2016 à la création d'un diplôme unique pour les intervenants sociaux à domicile, en structure et en inclusion scolaire et vie ordinaire. Il sera articulé autour d'un socle commun de formation et des spécialités par métier.

Conscients de cet enjeu, les formateurs permanents du DEAVS des Ceméa Languedoc-Roussillon se sont mobilisés dès le mois d'avril 2015 pour une première réflexion sur un document (non officiel) fourni par l'UNAFORIS. Ce document donnait une orientation du référentiel de compétence de ce nouveau diplôme.

Former des travailleurs sociaux...



Former des travailleurs sociaux, c'est les former à la clinique éducative, relationnelle, sociale. Une alchimie de la proximité, du faire avec, du « entendre », puis de la construction d'une réponse au plus près de ce qu'est la personne accompagnée et le plus possible avec elle...

Former des travailleurs sociaux, ce devrait être former des personnes qui ont déjà vécu une expérience sociale, militante, bénévole, associative, politique, syndicale...

Former des travailleurs sociaux, c'est s'appuyer en permanence sur leurs découvertes des pratiques de terrain, dans une réelle alternance où les centres de formation sont les décrypteurs et les enrichisseurs de ce qui a été vécu...

Former des travailleurs sociaux, c'est les conduire à percevoir, puis à réfléchir à la logique des sujets, aux fonctionnements désirants, à la mise en jeu permanente de l'inconscient...

Former des travailleurs sociaux, c'est savoir ce qu'est le terrain de leur pratique...

Former des travailleurs sociaux, c'est leur proposer des décalages de pensée, des ouvertures, des situations de stage radicalement inhabituelles.

Former des travailleurs sociaux, c'est faire comprendre à de futurs éducateurs que le corps de l'autre, fou, sale, abandonné, immonde, existe, et qu'il faut y mettre les mains, même quand c'est gore, car ce n'est pas qu'une tâche subalterne...

*François Chobeaux
Rédacteur en chef de la revue
VST 128 – Année 2015*

Au mois de juin de nouveaux documents (non officiels) envoyés par l'UNAFORIS précisait les contenus de formation.

Fin décembre, le décret, l'arrêté et la circulaire de ce nouveau diplôme n'étaient toujours pas parus. Néanmoins, une note de la DGAS indiquait que les Ceméa devaient déposer la demande d'autorisation pour le 31/03/2016. Ce dossier a abouti positivement. Les Ceméa Languedoc-Roussillon ont obtenu l'agrément pour ce type de formation (nouveau diplôme DEAES – Diplôme d'état Accompagnements éducatif et social).

En vis-à-vis de cette actualité, l'année 2015 fut une année particulière pour la filière DEAVS des Ceméa Languedoc-Roussillon. En effet, plusieurs difficultés sont venues perturber et compliquer le fonctionnement et l'organisation : perte et/ou délocalisation d'actions de formation financées par Pôle Emploi, ou manque de candidats sur le territoire au cœur d'Hérault (la formation devait se dérouler à Lodève) et transfert de cette action à Montpellier.

Enfin, Pôle Emploi a proposé que les Ceméa ouvrent une nouvelle formation DEAVS durant le 4ème trimestre 2015 sur Beaucaire, territoire nouveau pour mener ce projet et nécessitant de construire les partenariats et synergies locales correspondantes.

Au CRFMS (Centre régional de formation aux métiers du social en Midi-Pyrénées) ERASME Toulouse Formation modulaire et engagement professionnel de l'éducateur

Le CRFMS forme principalement des éducateurs spécialisés et des moniteurs éducateurs. En 2015, le centre a formé 82 moniteurs éducateurs et 129 éducateurs spécialisés avec des taux de réussite respectivement de 95 % et de 86%.

Engagement au niveau européen

Différents travaux à l'appui du réseau Ceméa, notamment en connexion avec Solidar ont permis la construction d'ateliers, interventions qui ont jalonné l'année 2015 en présence d'autres membres européens. Pour en citer quelques unes : les questions ont concerné le « vivre ensemble », les enjeux migratoires, le système de la protection de l'enfance, les modes d'encadrement des structures médico-sociales, les compétences dans le cadre de l'éducation non formelle. Ont participé ou contribué à ces actions, les associations territoriales des **Ceméa Nord-Pas de Calais, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, le CFPE-ARIF, Erasme, Rhône-Alpes**, la commission nationale du secteur Travail sociale et Santé mentale ainsi que des membres du groupe d'appui du pôle Europe et International et du secteur Animation des Ceméa.

L'engagement auprès du réseau Solidar notamment dans son volet affaires sociales se poursuit au sein du Comité des affaires sociales et celui de l'éducation, en lien étroit avec le pôle Europe et International et le réseau interne Ceméa. Il s'agit de peser dans cette Europe économique qui nie les situations sociales dans leurs réalités. A l'instar du poids des exclusions sociales en France, la situation en Europe n'en demeure pas moins alarmante. Le « tout économique libéral » doit être contré en mobilisant différents réseaux, c'est un des enjeux de cette alliance. L'atout des Ceméa réside dans les orientations du mouvement, les différents champs couverts, des connaissances et des savoir-faire dans le champ du travail social, une implication dans des territoires divers.

L'engagement des Ceméa au niveau européen dans la formation des formateurs, des animateurs et des travailleurs sociaux, des cadres du médico-social et du social, se traduit par des actions diverses sur l'ensemble du territoire national, avec et dans d'autres pays. Les rencontres de professionnels dans le champ du travail social sont un atout pour dépasser les représentations, découvrir des identités de métier dans les pays respectifs, les pratiques professionnelles en cours, les problématiques complexes rencontrées dans le champ de l'éducation spécialisée, de l'animation sociale mais également prendre la mesure de la montée des extrémismes à l'œuvre en Europe et réinterroger en permanence les enjeux des interventions. La situation dramatique notamment en Méditerranée a mobilisé le réseau SOLIDAR et d'autres acteurs pour dénoncer les politiques centrées strictement sur la sécurité des frontières. Hélas, la gravité de la situation s'est amplifiée, l'accueil réel des réfugiés est à déplorer, dans une Europe peu encline à faire solidarité !

Sont mises en place, dans le cadre de ces formations, des mobilités internationales et des échanges franco-allemands (Budapest, Berlin et Toulouse) à travers des programmes Erasmus + (Belgique, Espagne) et Horizon (Vietnam, Roumanie, Inde, et Bolivie). Au total 52 mobilités ont été réalisées en 2015.

- Quatre axes de formation :
 - Devenir un acteur engagé au service des valeurs d'égalité, de liberté et de laïcité.
 - Prioriser l'agir et les pratiques coopératives pour étayer, soutenir et humaniser les individus.
 - Inscrire l'action dans une démarche de développement social local fondée sur des coopérations en réseaux et des partenariats de projet.
 - Se référer à une politique du Care pour remodeler les pratiques sociales.

- Des orientations pédagogiques réaffirmées

Le CRFMS a décidé de s'engager positivement dans la modularisation de ses formations pour quatre raisons principale.

- En premier lieu, la modularisation, permet l'identification plus précise et l'accompagnement des étapes d'acquisition des compétences.
- Elle facilite les passerelles promotionnelles et les parcours personnalisés des étudiants en reconnaissant leurs expériences et leurs acquis.
- Elle renforce les possibilités de mobilité européenne des étudiants en travail social.
- Elle favorise les reconnaissances et les coopérations avec d'autres instituts de formation dont l'université et des partenaires internationaux.

Ces axes pédagogiques définissent la conception de l'intervention sociale et du métier d'éducateur spécialisé du CRFMS.

Autres actions de formation et axes de travail

Le CRFMS forme également les auxiliaires de vie scolaire (AVS) et les emplois de vie scolaire (EVS) dans le cadre d'un dispositif de collaboration avec l'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Haute Garonne (AD PEP 31) et le DAVA (dispositif académique de validation des acquis - académie de Toulouse), les PEP 81, le GRETA Midi-Pyrénées (Agence FOIX). Ces formations sont proposées dans quatre départements : l'Ariège, la Haute-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

Ces formations ont concerné 1153 stagiaires en 2015 (soit 60 570 heures stagiaires).

Les CRFMS est engagé dans des dispositifs de formation en direction des travailleurs en situation e handicap (partenariat avec l'Association CYBERDICAP, Plateforme Handeco Formation). 24 personnes ont été impliquées dans ce cadre (890 heures stagiaires).

Le CFMS est en relation étroite avec l'Université sur la dimension recherche. Il s'appuie également sur un pôle ressources, un travail de veille et met en place des journées d'études.

SERVICES À LA PERSONNE

Accompagnement et formation des salariés du particulier employeur, avec la FEPEM

Les **Ceméa de la Réunion**, forts de leurs expériences dans le champ des services à la personne et dans l'accompagnement ou l'émergence de projets, contribuent à la formation continue et à la professionnalisation des salariés de la branche du particulier employeur, de par son habilitation FEPEM (Fédération du Particulier Employeur) ; à l'accompagnement au quotidien de ces salariés dans le cadre de la mise en place de relais assistants de vie sur l'Île de la Réunion et à la constitution d'un réseau de professionnels, afin de conforter et d'aider à la structuration de cette branche dans le département.

Pour mettre en œuvre ce projet, les Ceméa ont choisi deux axes d'intervention :

- La formation continue : de nombreux modules de 16, 20, 24 ou 40 heures autour des thèmes de l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées, de l'entretien du domicile ou de la prévention des risques et des situations difficiles. Les personnes ont droit à 40 heures de formation entièrement prises en charge financièrement.

- L'accompagnement à la validation des acquis et de l'expérience (V.A.E.) qui permet de faire reconnaître ses compétences afin d'obtenir un titre professionnel de niveau V.

Les publics de ces formations sont divers. Les salariés du particulier employeur regroupent les assistants de vie, les employés familiaux et les assistants maternels et/ou garde d'enfants. Ces personnes qui ont cotisé au fonds de formation découvrent aujourd'hui leur droit à la formation. Elles travaillent souvent seules, sans suivi et sans référence technique ; leur demande est grande en terme de formation et d'échange avec d'autres professionnels.

18 modules de formation continue ont été organisés en 2015, 11 modules « Famille dépendance », 2 modules « Assistante maternelle » et 5 modules VAE.

Ces actions ont concerné de nombreux territoires et partenaires notamment les CCAS du Tampon, d'Etang Salé, d'Entre Deux, l'Association ARIAPA de St Denis, de la Possession, de St André, des Trois Bassins et de St Paul, ADHERE de St Pierre, le RAM du Tampon.

Les Ceméa et UNAFORIS



Du côté des établissements de formation, les grandes manœuvres interinstitutionnelles engagées depuis plusieurs années ont conduit en 2011 à un fort changement dans le paysage. UNAFORIS existe (Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale), un réseau national unique des établissements de formation aux professions du travail social qui regroupe maintenant tous les centres de formation du secteur social. Il était nécessaire d'en être ; les centres du réseau Ceméa y ont pris des responsabilités inter-régionales et nationales. Les plate-formes régionales s'organisent avec de nouvelles recompositions avec les grandes régions.

Les Ceméa ont mis en avant non pas une position de leurs établissements, mais une position de mouvement de recherche pédagogique riche d'une histoire et dans lequel la question des métiers du social est inscrite quasiment depuis sa création tout en valorisant leurs différents espaces et champs d'engagement. Aujourd'hui, cela mobilise également les Associations territoriales des Ceméa impliquées dans des relations partenariales avec d'autres centres de formation au plan local. La recherche de partenariats de sens demeure. Ainsi, un travail a été engagé avec UNAFORIS au niveau national en vue de définir des axes conjoints.

« Les Ceméa et l'UNAFORIS souhaitent unir leurs compétences et leurs capacités d'influence pour mener à bien le rapprochement des formations sociales et de l'animation au niveau national et leur mise en œuvre au niveau des territoires ».

Ces coopérations concernent la formation initiale et la formation tout au long de la vie ainsi que la recherche. Les Ceméa et l'UNAFORIS partent de l'hypothèse que les formations devront évoluer, pour s'articuler entre elles, tant au niveau des passerelles entre niveaux, que des attributions d'ECTS, des contenus de formation et de la place de la recherche. Ces rapprochements doivent aboutir à une nouvelle architecture des formations de professionnels du social et de l'animation, valorisante et lisible pour les étudiants, privilégiant des apprentissages croisés entre fondements théoriques et pratiques de terrain (alternance intégrative).

L'UNAFORIS et les Ceméa entendent affirmer les valeurs à partir desquelles les deux parties décident de conduire un partenariat.

L'alliance entre les deux réseaux sur des finalités, des valeurs et objectifs communs autour de : l'animation sociale, de l'intervention sociale, plus largement de développement social local dans une visée d'Éducation populaire, formalise la volonté commune d'UNAFORIS et des Ceméa de développer des actions concrètes. »

L'analyse institutionnelle s'est inscrite, dans l'après 1945



L'analyse institutionnelle s'est inscrite, dans l'après 1945, dans un double mouvement sociétal : l'essor de la psychanalyse et la construction démocratique d'une protection sociale solidaire. C'est dans ce contexte que Lucien Bonnafé promeut l'idée d'un secteur de psychiatrie désaliéniste, en rupture avec l'asile carcéral, qui suppose une implantation préalable dans la vie sociale et citoyenne. Ce mot de rupture ouvre un débat, qui n'est pas clos, entre transformation et fermeture.

Le terme de « psychothérapie institutionnelle » est introduit par deux psychiatres désaliénistes, Georges Daumezon et Philippe Koechlin, en 1952. Daumezon, avec la création en 1949 du « groupe de Sèvres », va travailler à une élaboration théorique de la psychothérapie institutionnelle en lien avec Tosquelles. Cette élaboration a pour objet le traitement de l'établissement hospitalier pour en faire un lieu institutionnel de guérison, mais également le traitement des problèmes que posent le retour du patient à la vie « normale » et la nécessité d'une assistance extrahospitalière.

Jean-Pierre Martin et Daniel Terral
VST N°125 – Année 2015

ÉCHOS DU FESTIVAL EN PAYS DE LA LOIRE

L'enjeu d'une présence au plus près des populations

Dans le cadre de l'édition nantaise des Échos du festival du film d'éducation (EFFE), qui s'est déroulée du 16 au 20 novembre, les **Ceméa des Pays de Loire**, sans bouleverser « le passé » ont tenté des expérimentations, notamment un ancrage territorial des EFFE dans des quartiers populaires : Malakoff, Bellevue avec des fortunes diverses. À Saint-Nazaire, du 22 au 27 novembre, les Ceméa ont continué à travailler la relation avec les maisons de quartiers. L'Édition du Mans, du 2 au 4 décembre, elle, s'est construite avec des partenaires locaux identifiés par l'Antenne Ceméa du Mans.

Les objectifs liés à des problématiques locales et identifiées

Suite à des rencontres effectuées avec des acteurs locaux, un constat : le drame « Charlie Hebdo » du mois de janvier 2015, (qui sera suivi par celui du Bataclan en novembre 2015), et les réflexions qu'il(s) entraînent, interpellent les acteurs éducatifs et socio-éducatifs des quartiers populaires. La laïcité, ses représentations, sa/ses pratiques interroge(nt). Le rôle des médias (et médias sociaux) l'est également. Certains sont encore sous le choc. Sentiment d'impuissance, perte d'espoir et son corollaire, la démobilisation...

Le climat dans ces quartiers est jugé tendu. La parole est retenue, étouffée. Des non-dits, un mal-être des populations d'origines maghrébines et plus globalement des populations les plus fragiles posent une question, un problème : comment rétablir le dialogue, si celui-ci se fait fuyant, comment donner, redonner et susciter espoirs et envies à des acteurs/habitants le plus souvent déconsidérés. Comment lutter contre les discriminations ?

Ce constat interpelle les EFFE, à la fois comme évènement culturel mais aussi comme outil au service du mieux-vivre ensemble, de la considération de l'autre et d'un pont pour l'agir ensemble, entre professionnels du champ éducatif, socio-éducatif, militants et bénévoles, simples habitants des quartiers. Sa colonne vertébrale, « Citoyenneté et lutte contre les discriminations » affirme toute sa pertinence. Les EFFE sont un espace de parole, d'échanges. Encore plus aujourd'hui. Le film doit s'intégrer dans un espace/animation où le simple repas partage constitue déjà une réussite et une véritable porte d'entrée à des échanges.

La programmation a rassemblé autour d'une dizaine de films (films en sélections, films invités, films jeunes publics), plus de 800 personnes lors de 22 séances organisées.

Autonomie et indépendance



Autonomie et indépendance sont presque systématiquement associées comme synonymes par les dictionnaires. Pourtant, en forçant un peu le trait, il est possible de délimiter leurs champs respectifs. L'autonomie se trouverait alors plus du côté de la capacité d'une personne à assurer seule les divers actes de la vie aux différents niveaux du quotidien, de la vie sociale, des déplacements... L'indépendance quant à elle se situerait plutôt dans le champ relationnel, de la relation à l'autre. Il s'agirait donc de pouvoir supporter l'absence de l'autre ou d'être capable de ne pas être sous

l'emprise et l'influence d'autres personnes – qui pourraient être le parent, le conjoint ou l'éducateur !

Jean-Marie Vauchez, Éducateur spécialisé
VST N°126 – Année 2015

■ La Protection judiciaire des mineurs, un axe de travail important

La convention CEMEA-Protection Judiciaire de la Jeunesse construite autour de 4 axes a pris sens progressivement au sein du réseau Ceméa :

- La pérennisation du partenariat dans le cadre du Festival européen du film d'éducation.
- Le déploiement des éditions décentralisées du Festival du film d'éducation.
- La formation des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Les activités en direction des mineurs sous protection judiciaire (mesures de réparation, travail d'intérêt général, stages de citoyenneté...).

Les Ceméa ont contribué à la formation de nombreux acteurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Elèves de la Classe Préparatoire, éducateurs, psychologues, Responsables d'Unités Educatives, Directeurs de Service). La conception de l'agir des Ceméa intéresse vivement les professionnels de la PJJ.

Ce sont environ 400 stagiaires, professionnels de l'ENPJJ et de la PJJ venant de toutes les régions de France qui ont participé à ces actions, celles-ci ont mobilisés principalement le secteur du Travail Social et de la Santé Mentale, le pôle Éducation aux médias et quelques Associations territoriales des Ceméa : **Ile-de-France, Guadeloupe, La Réunion, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Martinique, Mayotte, Nouvelle Calédonie.**

De multiples interventions dans le cadre principalement de journées d'études, de contributions à des tables rondes, de formations sur site, d'interventions en formation continue ont été consacrées à l'intervention éducative dans un cadre judiciaire, à l'accès à la culture des personnes sous main de justice, aux situations d'errance, à l'éducation aux médias, à l'analyse des situations éducatives et des pratiques professionnelles.

À noter en 2015, une forte sollicitation dans le cadre du plan de formation national de lutte contre la prévention de la radicalisation.

Par ailleurs, le partenariat avec la Direction de la PJJ et avec l'ENPJJ s'est largement renforcé à travers l'édition européenne du Festival du film d'éducation et notamment leurs éditions décentralisées en mobilisant les acteurs nationaux et régionaux de la PJJ :

- Avec une dimension du développement sur tout le territoire par le biais des manifestations et diffusions décentralisées qui permet une consolidation des partenariats locaux de la PJJ avec les Ceméa, avec la culture et au-delà avec les associations d'Éducation populaire. En ce sens, le travail interinstitutionnel s'avère être un levier d'apprentissage pour envisager des actions concertées en direction des mineurs.

- D'une association des Pôles Territoriaux de Formation de la PJJ dans cette aventure pour valoriser le cinéma comme support de formation auprès des futurs professionnels en charge d'adolescents en grande difficulté. (Association territoriale des **Ceméa d'Aquitaine, de l'Ile de la Réunion, de Mayotte**). Ce travail se poursuivra en 2016-2017.

- Le partenariat se traduit également par des actions pendant le festival et ses échos, voire en amont ou en aval par le biais d'activités périphériques concourant au développement de l'accès à la culture pour les personnes sous main de justice. Il s'agit notamment de renforcer le « vivre ensemble » à travers le vécu d'ateliers, d'animations collectives, de débats, de temps conviviaux. A l'appui des savoir-faire des Ceméa, des animations auprès des jeunes trouvent tout leur sens au sein des structures éducatives de la PJJ, voire en détention. Cette orientation est progressivement investie sur les territoires **Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, Ile de la Réunion, Martinique, Mayotte, Guyane.**

Enfin, les actions en direction même des mineurs reste un axe à développer pour les accueillir dans le cadre de mesures éducatives diverses, au sein des festivals (ex : Festival d'Aurillac, Association territoriale des **Ceméa d'Auvergne**), voire en lien avec des manifestations culturelles conduites par la PJJ telles que les Rencontres Scène Jeunesse (Association territoriale du **Languedoc-Roussillon**), le Parcours du goût (Association territoriale des **Ceméa de Guadeloupe**), le Challenge Michelet (Association Territoriale des **Ceméa de Picardie**). La poursuite d'actions collectives dans le cadre de mesures de réparation est maintenue (Associations territoriales des **Ceméa d'Ile-de-France et du Centre**).



© Lionel Koechlin- VST 130

Verbatim

« Le premier mois, je me suis enfermée dans une bulle avec juste le téléphone pour me rassurer. J'ai fait déprime sur déprime. J'ai essayé de m'intégrer, d'accepter d'être en foyer, même si c'est difficile.

Je me répétais : « Quel vieux foyer avec ces murs en pierre comme dans les châteaux du Moyen Âge. » Cependant, il y faisait bien chaud et crois-moi, sur le coup, cela m'a rassurée et par la suite, c'est un des éléments qui m'a rendue un peu heureuse. »

Elodie

Le Festival européen du film d'éducation, une manifestation culturelle et citoyenne au cœur du processus de formation des éducateurs PJJ

Un levier de l'action éducative de la Protection judiciaire de la Jeunesse

Depuis 2009, la collaboration avec l'ENPJJ (École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse) et plus globalement la PJJ, s'inscrit également en amont et en aval du Festival européen du film d'éducation, sur différents territoires en métropole et outremer, et tout au long de l'année. Les Ceméa accompagnent les professionnels de la PJJ (Protection judiciaire de la Jeunesse) dans la découverte des manières d'animer à partir de films, des réflexions autour des questions d'éducation auprès de leurs pairs ou auprès d'adolescents pris en charge par les services.

Ces animations traduites en contenus de formation s'inscrivent dans un processus d'accompagnement pour certaines filières (Classe Préparatoire Intégrée, diplôme d'éducateurs...), des problématiques diverses y sont travaillées, liées au métier. L'élaboration de tables rondes, de mises en situation contribue à l'enrichissement mutuel, au développement de démarches pédagogiques créatives au service des publics les plus éloignés de l'accès à la culture.

Lors de cette édition nationale, un groupe de 6 élèves de la Classe Préparatoire Intégrée de l'ENPJJ en formation, accompagné de leur formateur, a participé à la totalité du festival. La découverte du festival dans la variété des propositions les a amenés à réfléchir à la place du support filmique dans l'accompagnement éducatif des adolescents en grande difficulté. Le travail partenarial à l'œuvre dans cette manifestation constitue également un levier intéressant pour identifier les champs d'actions respectifs pour mieux répondre aux problématiques des adolescents en grande difficulté. C'est une des perspectives de leur futur travail éducatif, le vécu de cette manifestation s'avère donc pertinent pour explorer des problématiques, rencontrer des acteurs variés dans le champ éducatif, culturel, partager des émotions.

Ce sont environ **50 professionnels** de la PJJ et de quelques structures associatives habilitées justice (Direction Territoriale de la PJJ Haute Normandie, Unités Educatives de Milieu Ouvert, Centres éducatifs fermés, Unités éducatives d'activité de jour, Missions insertion, EPE, Centres éducatifs renforcés) qui ont participé au festival. Les structures présentes lors de l'édition nationale sont principalement implantées dans la région Haute-Normandie (**Rouen, Evreux, Val de Reuil, Vernon, etc.**), le **Nord-Pas-de-Calais**, la **région parisienne et l'Île-de-France**, de par la proximité géographique. D'autres acteurs dans des fonctions très diverses ont également participé : la DPJJ, la direction de l'ENPJJ., A noter cette année, plusieurs fonctions représentées à l'image de la pluridisciplinarité à l'œuvre à la PJJ (éducateurs intervenant dans des structures variées, Classe Préparatoire Intégrée, formateurs, psychologues, Responsables d'unité Éducative, Directeurs de service).



© Toto et ses soeurs



© Toto et ses soeurs

« Plein les yeux », un séjour culturel pour des jeunes de la PJJ

L'action s'intègre dans l'accord-cadre naturel signé entre les Ceméa et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), déjà décliné en région Auvergne avec la décentralisation du Festival européen du film d'éducation. La recherche d'autres déclinaisons de cet accord a permis la naissance d'un nouveau projet en 2014, poursuivi en 2015, même si les **Ceméa Auvergne** accueillent depuis longtemps des structures habilitées par la PJJ, dans le cadre de séjours ados « Plein les yeux ».

Ce projet a permis d'accueillir six jeunes et trois éducatrices d'un STEMO (Service Territorial Éducatif en Milieu Ouvert). Le séjour est construit de manière à permettre aux jeunes d'appréhender et de s'approprier le festival tout en favorisant l'épanouissement de chacun.e, permettant à chacun.e de trouver sa place dans le groupe, dans une vie collective de qualité propre au groupe, au sein d'un dispositif d'accueil global. L'accent est mis sur l'accompagnement vers l'autonomie des parcours de spectateur, par une pratique d'activités d'expression artistique et culturelle.

Projet centré sur la personne, dans son rapport à la culture, à l'autre, il permet l'accueil des personnes telles qu'elles sont. Le cadre installé par l'équipe est important : sécurisant, basé sur la confiance, la bienveillance, il permet à ces jeunes de prendre des risques dans les propositions d'activités d'expression mais aussi dans le fait d'aller vers une aventure artistique inconnue. Le projet est co-construit par une équipe composée d'un militant des Ceméa et des éducatrices spécialisées de la PJJ, en amont et pendant le séjour.

■ Des actions en direction des personnes incarcérées

Une mission Culture-Justice qui agit également en milieu carcéral

Dans le cadre de la convention régionale 2014-2017 Culture / Justice, les **Ceméa Languedoc-Roussillon** ont renouvelé leur partenariat avec la DISP (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires), la DRAC (Direction des Affaires Culturelles) et la DIRPJJ (Direction Inter-Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) afin de continuer à participer au développement d'actions culturelles auprès des personnes placées sous-main de justice (mineures et majeures). Cette action interface entre le milieu de la justice et le milieu de la culture permet d'accompagner des projets culturels au sein des établissements pénitentiaires de la région, du milieu ouvert du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Elle permet d'acquérir une meilleure connaissance des enjeux culturels (les divers domaines d'investigation de la culture, les outils, les moyens adaptés) par les acteurs de la justice afin de faciliter le développement de projet et leur rapprochement avec les autres acteurs de l'éducation, de la culture... Il s'agit d'éveiller les personnes placées sous-main de justice aux enjeux de la culture, au sens et aux conditions de la création, **aux impacts attendus**, afin de mettre en place des projets en adéquation avec les besoins du public suivi. Et parallèlement, l'intention est de favoriser l'intervention des artistes au sein du milieu carcéral.

Différentes Associations territoriales des Ceméa impliquées dans l'accès au droit à la culture auprès des personnes placées sous-main de justice.

Ces actions diverses ont été conduites en détention auprès de mineurs, de majeurs incarcérés par les Associations territoriales des **Ceméa de Bretagne, Haute-Normandie, Guadeloupe, Languedoc-Roussillon, La Réunion, Martinique, Guyane**. Principalement centrées sur la construction de films d'animation, d'accompagnement culturel de films, elles concourent à l'accès à la culture des personnes sous main de justice. Celles-ci se sont déployées en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, voire avec les services sociaux de l'Administration Pénitentiaire (ici en particulier les SPIP, les SMPR).

ATELIER CINÉMA ET MÉDIATION CULTUREL

Une action en centre pénitentiaire

Le centre pénitentiaire des hommes Rennes-Vezin situé à l'Ouest de Rennes, au cœur d'une zone industrielle, mis en service en mars 2010, fait partie du programme de construction des nouvelles places de détention prévu dans le cadre de la Loi d'orientation et de programmation pour la Justice (LOPJ). Cette intervention commencée en 2013 est née d'une rencontre entre un enseignant des **Ceméa Bretagne** et le directeur adjoint de la prison autour des questions de pédagogies institutionnelles. La prison peut-elle être éducative ? Quelle place pour la parole des détenus ? Les détenus peuvent-ils être représentés, agir, faire des propositions ? Le souhait du directeur adjoint, mettre en place un conseil des détenus et une télévision interne. Les Ceméa sont ainsi intervenus au sein d'un atelier cinéma d'une semaine afin de permettre aux détenus d'acquérir compétences et savoir-faire dans l'élaboration de contenus multimédias. Par la suite ce partenariat a continué à se mettre en place en s'appuyant sur le dispositif de médiation culturelle dont la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine est chargée d'assurer les missions de développement au sein du centre pénitentiaire. A été également proposée la projection d'un film dans le cadre des rencontres du festival du film d'éducation et une rencontre avec des réalisatrices.

La formation des bénévoles en vue de l'intervention en milieu carcéral avec le GENEPI



Le GENEPI, Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées, est une association constituée strictement d'étudiants bénévoles. Ses membres interviennent en détention auprès des majeurs et des mineurs détenus ou pris en charge dans un cadre judiciaire (placements, mesures et peines en milieu ouvert).

Leurs interventions sont centrées sur la proposition d'activités dites « scolaires » et d'activités socioculturelles auprès des personnes sous-main de justice. Intéressés par les méthodes d'éducation actives déployées par les Ceméa, une collaboration a vu le jour en janvier 2012 en vue de contribuer à la formation nationale de ses membres ; celle-ci se traduit par des temps de formation de formateurs, des contributions sur les problématiques des mineurs sous-main de justice, des interventions dans le cadre de deux parcours différenciés mobilisant des activités socioculturelles. Les Ceméa continuent également à participer à la journée nationale Justice-Prison et à contribuer aux formations nationales. Dans le cadre du dispositif national WASAMI accueilli en 2015 aux Ceméa Ile-de-France, le travail s'est poursuivi notamment autour de l'élaboration de projets d'accompagnement, de pratiques d'activité à destination des mineurs. Ce travail initié à partir du Secteur national Travail social et Santé mentale des Ceméa a été réalisé avec l'investissement des Associations territoriales de **Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais**. Les perspectives de mise en réseau des Associations territoriales avec les délégations régionales du GENEPI restent à envisager (ex : un partenariat s'est mis en place avec le GENEPI Occitanie et l'Association territoriale Languedoc-Roussillon). La volonté de contribuer en milieu ouvert reste une perspective à déployer, notamment en réinvestissant le Travail d'Intérêt Général.

La fabrique de la maltraitance

La maltraitance institutionnelle ne se réfère pas uniquement aux horreurs régulièrement dénoncées dans les médias. Elle peut se nicher dans les mille petits riens du quotidien qui, si on n'y prend garde, peuvent générer autant de souffrances accumulées. Si nous avons des outils pour lutter contre le pire, comment lutter contre le quotidien banal qui devient automatique ? Éviter de fabriquer la maltraitance, c'est pouvoir interroger les pratiques, se référer à des projets, savoir se situer vis-à-vis des usagers... C'est être formé, encadré, contrôlé quelle que soit sa place dans l'organigramme. C'est aussi, pour les institutions et les tutelles, créer les conditions du bien-être pour les personnels : statuts, conditions de travail, évolutions professionnelles, mobilités... Lutter contre la maltraitance passe par le respect des usagers et de soi-même, plus que par le respect d'un protocole.

« La parentalité du majeur protégé », un Rendez-vous juridique, aux Ceméa Nord Pas-de-Calais

Les Ceméa Nord-Pas-de-Calais forment de futurs mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et délivrent le certificat national de compétence (CNC MJPM). Tout au long de cette formation de plus de 300 heures, seules quelques minutes sont consacrées à la parentalité du majeur protégé. En effet le sujet n'est pas au programme de la formation obligatoire. D'aucuns pourront s'en étonner devant la quantité de majeurs protégés ayant des enfants. Cependant les tuteurs et curateurs le savent bien, leur rôle est exclusivement centré sur la personne du majeur protégé, excluant toute action envers leurs enfants. Pour autant ils sont régulièrement confrontés à des situations où le majeur protégé est en difficulté dans les actes relatifs à l'autorité parentale et ne savent alors comment agir, n'y même s'ils peuvent le faire.

Les Ceméa Nord-Pas-de-Calais ont décidé de renouveler en 2015 la formation continue des mandataires judiciaires sous la forme de Rendez Vous Juridiques (RDV Juridiques) lancés en 2014 sur ce sujet complexe.

L'association a pu compter sur les interventions d'un juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance de Lille, qui année après année répond présent aux sollicitations, et du Président du tribunal pour enfant de Dunkerque, découvrant pour la première fois les Ceméa. Ces deux juges ont été soutenus dans leurs interventions par une juriste-médiatrice, responsable pédagogique des formations CNC MJPM aux Ceméa, en charge de mener l'action et de co-animer la journée.

Comme en 2014, le public composé de 17 personnes, était constitué de délégués MJPM, de chefs de service, de dirigeants d'association tutélaire, ainsi que de plusieurs mandataires hospitaliers. L'objectif d'accueillir dans ces formations les MJPM privés n'est pas encore atteint, c'est l'un des enjeux pour 2016.

Les deux juges, chacun dans sa spécialité, ont apporté leurs expertises et ont répondu aux questions variées relatives à l'autorité parentale exercée sur des enfants mineurs par des parents juridiquement protégés du fait de leur vulnérabilité. Les participants ont reçu de la part de ces juges des conseils et ont discuté de leurs pratiques et postures professionnelles.

Il ressort de cette journée une meilleure réactivité face aux situations quotidiennes que rencontrent les professionnels et une meilleure compréhension des mécanismes existants permettant d'aider ces personnes à vivre leur rôle de parents.

À travers cette journée, les Ceméa Nord-Pas-de-Calais ont montré leur capacité de se saisir d'un sujet du quotidien – la parentalité des personnes vulnérables – de le traiter sous une forme pointue, loin de toute vulgarisation, proche de toute humanité et de faire du droit un sujet de débats passionnants au service de l'homme.

La prison n'est pas la seule solution !

Le Garde des Sceaux, ministre de la justice a annoncé mardi 20 septembre 2016, un nouveau plan de construction de cellules, afin de favoriser « l'encellulement individuel ». Si le principe de renforcer l'intimité des personnes incarcérées est louable et indispensable, cette réponse unique renforce le principe de la prison comme seule solution. Pour Les Ceméa, le problème se situe ailleurs et notamment sur le sens qu'ils veulent donner à la société et à la place des individus qui la composent. L'humanisation voulue par la création de ces nouvelles places sera très vite rattrapée par l'arrivée de nouvelles personnes !

Pour avancer vers un système carcéral plus respectueux des personnes incarcérées et des personnels, mais aussi pour favoriser une réinsertion des personnes condamnées. Il est nécessaire de construire un processus pérenne et adapté qui favorise l'insertion des personnes, grâce au développement de peines substitutives. Celles-ci doivent leur permettent de reconstruire un projet d'insertion sociale et professionnelle durable, évitant ainsi plus facilement les récidives. Cela veut dire :

- Redonner des moyens aux SPIP, pour que les éducateur.rice.s puissent faire réellement leur travail d'accompagnement, avec moins de personnes à suivre.
- Renforcer et soutenir les différents projets qui existent déjà sur les territoires et qui favorisent un travail d'accompagnement de fond, via des activités socio-culturelles, des processus de soins, des projets d'insertion par l'activité économique.
- Donner les moyens au système judiciaire de mettre en oeuvre plus rapidement les instructions et éviter alors les incarcérations préventives trop longues ou injustifiées.
- Accompagner et former le personnel pénitentiaire pour qu'il puisse mener un travail plus approfondi avec les personnes détenues, en renforçant leur présence, afin de créer des liens différents qui ne se résument pas à l'ouverture et la fermeture des portes.

À ces conditions, la prison, qui marque l'échec d'une société se voulant éducative, peut être acceptable car comprise comme un des éléments particuliers de l'accompagnement et de la réhabilitation des personnes.



© Daniel Maja - VST 127



© Rita Mercedes - VST 127

■ Des actions d'insertion sociale et professionnelle

Si les Ceméa ne sont pas un mouvement d'intervention sociale, pour autant ils contribuent au développement de deux axes importants, explicitement référés au champ large de l'insertion sociale et professionnelle.

- La formation de multiples acteurs qui ont à accompagner, dans le cadre de dispositifs, d'actions, de projets, des personnes qui rencontrent des difficultés de nature différente, sociales, psychiques, mais aussi personnelles et familiales, à prendre en considération dans les dynamiques de remobilisation sociale, professionnelle.

- L'accompagnement des personnes dans des dispositifs et des contextes spécifiques (École Régionale de la 2ème chance, dispositifs de remobilisation auprès d'adultes, actions en unité d'insertion auprès d'adolescents sous protection judiciaire, accompagnement de demandeurs d'emplois dans le cadre du RSA, aides à l'insertion par l'économie, plates-formes et tremplins divers, chantiers d'insertion, interventions en détention, dispositifs pour jeunes de moins de 25 ans (formations pré-qualifiantes ER2C École Régionale de la 2ème chance. Elles sont construites en réponse à des appels d'offres de Régions, de Conseils départementaux, ou de missions locales, dans le cadre de conventionnements, voire construites en partenariat avec le Ministère de la Justice.

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a consacré la région comme pilote central en matière de formation professionnelle, impactant sur le champ du travail social les formations du champ de l'insertion sociale et professionnelle. Les Régions se sont vues

désormais confiées la responsabilité d'animer la lutte contre le décrochage scolaire, la formation à destination des détenus. Cet enjeu inscrit donc la réalité du travail sur les dispositifs relais, les écoles de la 2ème chance, la prévention du décrochage scolaire... autant d'exemples d'engagement des Ceméa, dans des dispositifs pour accompagner des jeunes en grand échec scolaire vers un autre regard sur eux-mêmes, une reconquête de la confiance en soi, conditions pour rendre possible la construction d'un projet personnel et l'émancipation de chacun.

Ainsi 14 Associations territoriales des Ceméa ont été actives, **Alsace, Aquitaine, Ile-de-France, Basse-Normandie, Bourgogne, Franche-Comté, Guadeloupe, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, La Réunion, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, Picardie, Poitou-Charentes, Mayotte**. La relance du groupe national Insertion des Ceméa a constitué un axe majeur en 2015 pour travailler les dynamiques nationales et régionales. La contribution du réseau lors d'un regroupement national Insertion à Perpignan en Juin 2015, a donné à voir les champs de possible dans le réseau avec des mises en tension dans un contexte de multiplication des marchés. En effet, cela pose la question des alliances, dans la mesure où il s'agit de marchés à entrées variées qui imposent la mise en commun de moyens afin de répondre à une multiplicité de champs d'interventions. La cartographie des actions aux Ceméa reste ainsi mouvante. Les questions de l'impact dans les pratiques, de l'accompagnement à l'accès à un emploi sont de fait également posées dans ce contexte aggravé de chômage.

Le travail qui soigne



Travailler dans le cadre d'un chantier d'insertion, en intérim social, s'engager dans un job payé à la journée, être travailleur handicapé dans un ESAT, se former avec des éducateurs techniques... Il s'agit évidemment de gagner de l'argent, fonction centrale du travail, mais pas seulement. Il est aussi question de dignité, d'estime de soi, de rééducation, de raccrochage social. Mais alors, le travail, machine à aliéner selon certains, triste nécessité selon d'autres, pourrait avoir une fonction positive ?

La réponse est dans le concret des pratiques éducatives et thérapeutiques, dans les conditions de mise en place et de fonctionnement du travail proposé : autonomie d'action, responsabilité, coopération, globalité des tâches, accompagnements, adaptation... Reste que le travail devient une denrée rare dans la grande cour de l'entreprise, et qu'il y en a de moins en moins pour les amochés de la vie. Sont-ils alors destinés à vivre toute leur vie d'emplois aidés ?

VST 128 – Année 2015



■ Le réseau national « Jeunes en errance »

Ce réseau constitué de 300 équipes de terrain est animé par les Ceméa dans le cadre d'une convention triennale pour 2014-2016 signée avec le ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Cette convention identifie deux objectifs :

- Soutien des équipes de terrain : circulation des pratiques, appui aux projets, soutien aux expérimentations.
- Articulation avec les acteurs publics, notamment la Direction générale de la Cohésion sociale : relayer les expériences et les expertises de terrain, contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

Animation du réseau

- Réalisation et diffusion numérique de quatre bulletins d'information.
- Tenue à jour et alimentation du site jeunes-en-errance.cemea.asso.fr.
- Accueil de 120 participants représentant 50 équipes aux Rencontres Nationales des 14-15-16 octobre à Saint-Etienne.

Appui aux équipes

- **ARSL, Limoges.** Suivi de l'expérimentation « Logement jeunes marginaux » en CHRS et conseil pour l'élaboration d'une réponse à l'appel à projets DIHAL portant sur les jeunes sortants de structures de placement.
- **Centre Rimbaud, Saint-Etienne** (CAARUD et CSAPA). Soutien à la mise en place d'une coordination des intervenants de rue en centre-ville.
- **Association Animal Elum, Lille.** Aide pour la réalisation d'une journée d'étude régionale sur les hébergements inconditionnels homme-chien.
- **ADSEA Vaucluse.** Prise en compte des jeunes en errance par les équipes de prévention spécialisée. Et préparation d'une journée d'étude sur la prise en compte partenariale de ces jeunes dans le département.
- **ADSEA Ain, Bourg en Bresse.** Evolution du public et des réponses apportées par l'accueil de jour « Chocolat chaud ».

- **Mairie de Saint Briec** : conseil et mise en réseau pour la mise en place d'une réponse locale aux besoins des jeunes en errance. Suivi de l'action CCAS « Mobilisation emploi ».

- **Association Tremplin 17, Saintes.** Développement du projet de participation des usagers au fonctionnement des espaces d'accueil de jour.

- **CCAS de Sète.** Préparation de la réponse à l'appel d'offres DIHAL portant sur les jeunes sortant de placements.

- **Association Emergence-s, Rouen.** Préparation de la réponse à l'appel d'offres DIHAL portant sur les jeunes sortant de placements.

Appuis aux expérimentations nationales

- En lien avec les expérimentations suivies par la DIHAL : suite des accompagnements de l'ARSL à Limoges (expérimentation logement jeunes marginaux), de l'ADSEA du Doubs (projet multipartenarial accès direct au logement pour les jeunes en errance), de la DDCS du Haut-Rhin (exploitation du diagnostic collectif).

- En lien avec le projet « Sorties d'ASE » : partages avec la DDCS de Meurthe et Moselle.

Expertise pour le pilotage de l'action publique

- Travaux du groupe de travail permanent de la DIHAL « Hébergement et logement des jeunes ».

- Avec la DDCS Haut-Rhin (Errance) et la DDCS Meurthe et Moselle (Sorties d'ASE).

- Avec la PJJ Centre-Est sur la prise en compte des mineurs en errance et en fugue.

- Avec l'ARS Ile-de-France sur le volet « Santé des jeunes les plus en difficulté ».

- Avec la PJJ du Calvados pour l'amélioration de la prise en compte des mineurs en errance dans les structures d'hébergement.

- Avec un groupe d'étudiants de l'ENA chargés de la préparation d'un rapport sur le sans-abrisme.



© Lionel Koechlin - VST 126

Prendre soin

Lorsque l'on se retrouve les deux pieds dans le réel, face à ces autres, leurs singularités s'imposent à nous au-delà de leurs pathologies ou des catégorisations dont ils ont pu faire l'objet. L'expérience nous a montré depuis des années que savoir bien accueillir ces singularités était bien souvent, très souvent, le préalable nécessaire à tout « projet » de soin ou d'accompagnement. « Soigner » quelqu'un ou prétendre le faire, cela suppose également de savoir en « prendre soin ». L'incapacité à prendre soin pouvant rendre bien difficile le soin lui-même, voire l'invalider. Il s'agirait d'abord d'être en mesure d'accueillir, d'être attentif aux autres, à l'autre, avant de prétendre vouloir et pouvoir faire quelque chose, que ce soit avec ou pour lui, ou pour elle. Nous ne dirons sans doute jamais assez – au risque du ressassement – combien cela suppose d'engagement et d'ouverture, de présence et de lien, et non seulement de compétences techniques et relationnelles.

Marc Ossorguine – Formateur CFPMEA Montpellier
VST N°126-2015

■ La psychiatrie et la santé mentale en 2015

L'activité de formation du champ de la psychiatrie et de la santé mentale connaît en cette année 2015 une très légère baisse (- 0,9 %) sur l'ensemble du réseau et des Associations territoriales engagées dans ces formations, avec la tenue de 752 actions organisées à partir de l'offre catalogue et des commandes des établissements. Les neuf associations organisatrices de stages, à savoir le **Nord-Pas de Calais, la Lorraine, les Pays de la Loire, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon, la Picardie, la Franche-Comté, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et l'Association Nationale** qui répondent non seulement aux sollicitations de leur région mais aussi aux commandes de l'ensemble du territoire, restent confrontées au contexte difficile aujourd'hui du secteur dont les contraintes budgétaires entraînent une baisse des projets de formation ou une orientation des choix des contenus centrés sur les approches sécuritaires et comportementales qui sont absents des propositions des Ceméa.

L'habilitation DPC (Développement Professionnel Continu) continue à mobilisé le réseau pour garantir le maintien de l'activité nationale auprès des professionnels de la psychiatrie, du médico-social. Cet engagement coûteux reste encore à analyser, au regard des orientations de l'HAS, des transformations en cours avec l'annonce de la création de l'Agence Nationale du DPC pour le 1er juillet 2016.

Pour autant, ce sont **4 076 personnes** principalement de la psychiatrie mais aussi du médico-social et du social, qui ont partagé et approfondi leurs connaissances sur ces questions complexes que sont les souffrances psychiques et sociales à partir des conceptions et pratiques des Ceméa, qui il est bon de le rappeler, ne sont pas neutres et loin de faire adhésion aux demandes actuelles. Les Ceméa considèrent toujours aujourd'hui et peut-être encore plus aujourd'hui que le soin, la relation soignante sont tout l'inverse d'un acte technique et neutre. La folie, la psychose touche la personne dans son intégrité et sa relation à l'autre ; la prise en compte ne peut alors s'abstraire du contexte de société et d'une approche plurielle et collective. Tout comme l'acte éducatif, l'acte soignant est un acte politique, puisqu'il s'agit de tout faire pour atténuer les souffrances et conserver l'humanité en chacun.

La diffusion du catalogue national auprès de 6000 établissements et le mode de travail installé depuis plusieurs années de concertation au sein du secteur, permet de proposer une offre en formation continue qui se décline également en intra. L'intégration, voire l'orientation de stages en direction plus marquée du champ médico-social et social prend tout son sens pour répondre à une ambition pluri-professionnelle, pluri-disciplinaire. La présence des Ceméa sur le terrain s'est aussi traduite par plusieurs manifestations en tant qu'organisateur ou co-organisateur et contribue à la diffusion de leurs idées :

- Les 23 et 24 janvier s'est tenu à Liré, le week-end Psychothérapie Institutionnelle organisé par l'Association territoriale des **Ceméa Pays-de-la-Loire** réunissant près de 50 personnes
- Les 25 et 26 mai à Saint-Martin du Vignogoul, les journées Isadora organisées avec le soutien des Ceméa par l'association de la clinique (200 personnes).
- Les 14 et 15 juin à Saint-Alban, les rencontres annuelles de ce lieu mythique, avec les **Ceméa Languedoc-Roussillon** et qui ont organisé cette année un stage sur place et en lien avec les journées (300 personnes).
- Les 9 et 10 octobre à Marseille les Journées de l'AMPI en collaboration avec les **Ceméa PACA** (150 personnes).
- La 17ème édition des Rencontres Vidéo en Santé Mentale a été annulée suite aux attentats de novembre 2015, 3 journées sont ainsi programmées les 15, 16 et 17 novembre 2016. 500 participants sont attendus par jour.

L'engagement des Ceméa aux côtés du *Collectif des 39* contre la nuit sécuritaire s'est poursuivi activement, parce que la vigilance et des contre-propositions doivent maintenir éveillées les professionnels et les citoyens. C'est la démonstration que le mouvement d'éducation Ceméa engagé encore aujourd'hui, est dans le droit fil des créateurs du secteur des ESM (Equipes de santé mentale) des années 50, pour qui il s'agissait de combattre les indignités, préserver l'humanité à ceux qui sont malades, empêcher toutes les situations qui aliènent, par la formation des professionnels. Les Ceméa poursuivent activement la formation à l'interne de leur réseau, pour travailler les enjeux de transmission notamment en référence à la psychothérapie institutionnelle. Cet axe reste une priorité.

Verbatim

« Tu es souriante, tu ris, tu rigoles même très fort. Parfois, tu bouges dans tous les sens, tu finis difficilement tes phrases. Je remarque aussi que dès que l'on parle un peu de toi, tu utilises l'humour tel un bouclier pour détourner la conversation.

Je te le fais remarquer. Ton rire tonitruant m'interroge, peut-être qu'il masque une grande souffrance. Pour l'instant, tu n'es pas prête à m'en dire davantage. Si je tente d'en savoir plus, même ton corps manifeste un malaise. Tu changes de place, te lèves... Tu ne sais plus où te poser, où te reposer. Ne t'inquiètes pas, je te vois, nous prendrons le temps de nous apprivoiser. »

Marion Flamanc – Educatrice spécialisée
VST N°126 – Année 2015



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Pratiquer des activités manuelles dans le projet de soin, des enjeux d'éducation nouvelle**L'atelier ouvert**

Dans le cadre de la formation professionnelle continue, les Ceméa Nord-Pas de Calais proposent un stage de 5 jours « les activités manuelles dans le projet de soins », il s'adresse aux soignants en psychiatrie et aux éducateurs spécialisés.

Ce stage est encadré par deux infirmières et un artiste plasticien, trois expériences professionnelles différentes, trois regards et une réelle complémentarité.

Il a pour objectif de faire découvrir, en les pratiquant, des activités manuelles avec des matériaux courants (terre, béton cellulaire, peinture, carton, plâtre, papier et divers matériaux de récupération) qui de plus nécessitent peu d'apprentissages. Ces activités s'adressent suivant le cas, à des enfants, des adolescents, des adultes ou des personnes polyhandicapées.

Eprouver le matériau, vivre un processus de création, agir et transformer, c'est se donner les moyens de s'exprimer, de créer à partir de processus simples, adaptables et facilement transmissibles. Au sein de cette formation les Ceméa tendent à répondre à ces enjeux. Durant la session, les stagiaires sont amenés à réfléchir au rôle de l'activité, à son sens, son inscription dans l'histoire des pratiques artistiques, soignantes et éducatives. Une réflexion globale et transversale redéfinit la fonction thérapeutique et/ou éducative de l'activité.

Perspectives, un lieu, des lieux

L'atelier d'activités manuelles ne peut se réduire à quelques essais pratiques, à une idée de la compétence de son apprentissage et aux quatre murs de l'hôpital. Il est par nature ouvert et il faut sans cesse réaffirmer cette capacité. Se rapprocher des institutions culturelles (musées, associations culturelles, fondations ...) et plus particulièrement de leurs services éducatifs, forts d'expériences nouvelles, c'est à la fois élargir son réseau, renforcer les compétences, devenir force de proposition.

La région Nord-Pas de Calais dispose de structures muséales richement dotées qui couvrent presque la totalité du territoire. Entre le musée de la mine de Lewarde et le centre Nausicaà, de la mémoire de notre passé industriel au devenir de nos écosystèmes marins, d'hier à demain, le grand écart dans le temps est possible. Les lieux-repères, porteurs et pourvoyeurs de nos mémoires et patrimoines culturels, artistiques, sociaux, industriels, anthropologiques... sont des aides précieuses pour la compréhension du monde devenu complexe. Se réapproprier ces lieux, c'est donc prendre soin de notre patrimoine, de nos histoires, d'outils de réflexions, c'est aussi faire acte de citoyenneté et surtout en démocratiser l'accès.

Avec rien, recyclage et récupération

Pour l'équipe d'encadrement de ce stage, l'atelier d'activités manuelles s'inscrit dans une démarche globale de l'éco-citoyenneté. Il est nécessaire de s'adapter aux environnements contemporains. Le manque de budget, de moyens, la rareté, longtemps vécu comme de nouvelles contraintes ne doivent plus empêcher la possibilité de monter un atelier. Introduire les notions de récupération et de recyclage oblige à renouveler les pratiques et processus de création.

Se mettre en scène, se remettre en selle

Les Rencontres vidéo en santé mentale s'affichent comme un lieu unique d'expression de la conception d'un soin respectueux de l'autre, de la construction de ce que projet de soin en institution signifie, de l'activité de qualité comme élément d'émancipation des patients, d'une posture soignante professionnelle bienveillante.

Cette coproduction entre soignants et soignés permettant à ces derniers de transmettre leurs propres discours et expériences au travers du support audiovisuel s'avère également représenter un moyen puissant de lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec des troubles psychiques.

*Emmanuelle Jouet et Daniel Simonnet, EPS Maison Blanche.
Dominique Besnard, Secteur santé mentale des Ceméa
VST 127 - 2015*



■ Les orientations et actions des Ceméa pour les jeunes enfants

La mission nationale Jeunes enfants des Ceméa consiste à accompagner la dynamique de développement inter secteur, inter pôles dans une logique d'appui aux Associations territoriales des Ceméa. Pour 2015/2016, le groupe d'appui à travailler les orientations suivantes : plus de rendez-vous régionaux afin de rencontrer les militants pour mieux connaître les personnes intéressées par le secteur de la petite enfance ; un regroupement national jeunes enfants tous les deux ans, le prochain étant programmé en 2017 ; des projets à vivre collectivement comme les mobilités des militant.e.s dans le cadre d'Erasmus+, l'organisation d'accueils parents-enfants sur les regroupements nationaux, des formations de formateurs jeunes enfants.

Le pôle Jeunes enfants des Ceméa

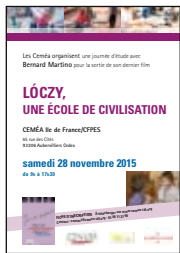
- **Soutient le secteur école** en proposant un partenariat par des actions de formations communes avec l'AGEEM.
- **S'engage dans un travail inter secteurs Animation, École, Travail social**, sur certains dossiers tels que :
 - . La réforme de l'école maternelle et son programme.
 - . La question des rythmes des maternelles.
 - . Les conditions d'accueil des enfants de 2 ans à l'école maternelle.
 - . Les activités péri scolaires, NAP TAP PEDT...
 - . La restauration sur le temps méridien.
 - . L'accompagnement du réseau dans la mise en œuvre des formations qui ont été proposées dans le cadre du catalogue de formation professionnelle continue.
- **Accompagne l'ensemble des pôles, des groupes d'activités, la vie pédagogique et la vie associative pour** poursuivre de proposer des formations de formateurs militants :
 - . Participer à la réflexion autour des questions de toutes les parentalités.
 - . Faire vivre la mobilité des personnes par le projet spécifique Erasmus + : « la vie en plein air serait-elle à risque pour les jeunes enfants ? ».
 - . Engager un travail avec le groupe « Accueillir la différence » et le groupe « Genre, égalité filles-garçons ».

- Soutient directement le réseau des Associations territoriales des Ceméa

- Mise en place de journées d'études Pikler organisées conjointement avec des régions.
- Accompagnement dans les dépôts d'appels d'offres et le développement de l'offre de formation professionnelle continue.

Une veille politique concernant les enfants de 0-6 ans se poursuit, notamment en assurant une représentation dans les collectifs dans lesquels les Ceméa sont engagés (CEPE, Pas de bébés à la consignes,...), et le pôle jeunes enfants fait partie du groupe de pilotage « Plus d'égalité par une Prévention des Discriminations en faveur de la Petite Enfance ». Un partenariat avec le secteur petite enfance des PEP est en construction et débouchera sur une réelle synergie en 2016.

Une journée d'étude Loczy sur les jeunes enfants



2015 est une année de poursuite de la mise en œuvre de la formation continue concernant la formation des assistantes maternelles et gardes d'enfants avec inscription dans le catalogue d'offre de formation édité par IPERIA en 2015. Cette dynamique de travail s'est amplifiée avec la ville d'Aubervilliers et le RAM et a amené les Ceméa, en lien avec leur Association nationale, le CERPE et la ville d'Aubervilliers, à organiser un événement journée d'étude LOCZY qui s'est déroulé à Aubervilliers le 28 novembre 2015, réunissant une centaine de professionnels du secteur. C'était la première action partenariale qui rassemblait le CERPE, la ville d'Aubervilliers, les **Ceméa Ile-de-France**. Un séminaire de formation de deux jours est programmé en 2017 pour répondre aux demandes formulées à l'issue de cette journée. En parallèle, plusieurs modules de formation ont été proposés : conte et histoire à raconter, maîtriser les outils informatiques dans un cadre professionnel, appréhender la langue française en situation professionnelle, rédiger son livret d'accueil.

Les participantes sont des assistantes maternelles de la ville d'Aubervilliers. Les Ceméa Ile-de-France sont habilités par IPERIA jusqu'à la fin 2016 pour dispenser des formations aux assistantes maternelles.

L'enfant, être en développement



Les jeunes enfants montrent, par leurs comportements, leurs postures, leurs attitudes, leurs mouvements, qu'ils sont des êtres en plein développement. Ils ne sont ni des adultes en réduction, ni des êtres auxquels manqueraient certaines aptitudes telles l'aptitude à raisonner ou à penser, mais bien des êtres humains qui grandissent, se développent, se construisent à leur rythme dans une société, au sein d'un espace et d'un temps donnés autant que construits.

Francine Best, Présidente d'honneur des Ceméa Vers l'Éducation Nouvelle n°558 - Avril 2015

Accueillir un enfant, accueillir ses parents

Accueillir un bébé ou un jeune enfant, c'est accueillir chaque jour, matin et soir, son ou ses parents. Pour les accueillantes des structures collectives, telles les crèches, ou pour les assistantes maternelles, travailler avec des jeunes enfants, c'est devoir faire quotidiennement sur leur temps de travail avec ces adultes que sont les parents. C'est tenir compte d'eux, de leurs demandes, leurs souhaits, leurs difficultés, leurs inquiétudes ou de leur sentiment de culpabilité de « laisser » à une autre leur enfant encore si dépendant d'eux. C'est veiller du mieux possible sur cet enfant fragilisé par la séparation d'avec ses parents, particulièrement sa mère à ce moment-là, faire en sorte que, pour lui, ce temps de séparation devienne source de bien-être, de plaisir et richesse de découvertes, et d'ouverture progressive à d'autres relations que celles de sa famille. C'est aussi rendre cet enfant, le soir, à son parent et permettre qu'ils se retrouvent sereinement après ce long temps séparés.